

# ESPÉRAZA



juillet 2004

Le bulletin d'information  
de la municipalité



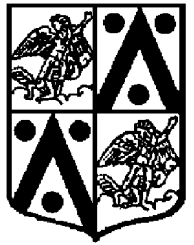
## sommaire

Editorial .....	1
Le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) .....	2
Compte administratif 2003, Budget 2004.....	3
Liste des subventions 2004 .....	5
Enseignement, Petite enfance .....	6
Communauté de Communes Aude en Pyrénées .....	9
Informations diverses .....	11
Etat civil 2003 .....	13
La maison de retraite Fondation Gaudissard .....	14
Personnalités espérazanaises .....	17
Souvenez-vous ? .....	19
U.B.E, Ski-Club, Comité des Fêtes, Gesppe, A.P.E.E. ...	20

### Histoire locale

Notre Marianne à l'honneur, Deux médecins espérazanais, les Pénitents d'Espéraza. ....	22
Retour sur le félibre Etienne Fonvieille .....	23

Renseignement utiles..... 3<sup>ème</sup> de couverture



# éditorial

Mes chers compatriotes,

**SERVIR et COMMANDER**, telles sont les qualités essentielles d'un Maire aujourd'hui.

**SERVIR**, c'est ne pas compter ses heures de présence, c'est être disponible, c'est se donner à fond dans la mission que vous nous avez confiée.

**COMMANDER**, c'est prendre des décisions pas toujours faciles et surtout exemptes de démagogie. Cela implique quelquefois de ne pas répondre immédiatement aux sollicitations nombreuses reçues et d'essayer de les étager dans le temps compte tenu des ressources mises à notre disposition.

**SERVIR et COMMANDER** implique l'adhésion sincère de ceux qui accompagnent dans l'action.

A mi-mandat, je pense que nous suivons, avec mon Conseil municipal, une ligne conforme à nos engagements et si des impatiences s'expriment, nous en tenons compte en fonction de nos moyens.

**Tout n'est pas parfait, certes, mais la perfection est-elle de ce monde ?**

Nous sommes, je vous l'ai dit à plusieurs reprises, dans une situation difficile. Notre budget s'étirole alors que nos charges augmentent. Ce constat est manifeste et ne nous facilite pas la tâche ; et pourtant :

- nous réalisons des investissements prometteurs d'avenir,
- nous gérons au mieux en recherchant toutes les économies possibles,
- nous maintenons nos efforts pour les écoles, les associations, richesses de notre cité,
- nous transformons petit à petit l'aspect de notre ville ;
- nous entretenons au mieux nos rues et notre patrimoine.

En un mot, nous agissons avec pragmatisme au bénéfice de tous nos compatriotes.

**Bien sûr, quelques esprits chagrins, à la critique facile, peuvent trouver matière à contester, mais il est évident que celui qui entreprend doit affronter l'opposition de ceux qui auraient voulu faire la même chose et de ceux qui voudraient faire le contraire, et surtout l'implacable hostilité de l'immense majorité de ceux qui, par-dessus tout, veulent qu'on ne fasse rien.**

Nous aimons notre cité, nous la désirons heureuse, joyeuse, fraternelle et unie.

Nous espérons de tout cœur votre adhésion, sans arrière-pensées, au challenge que nous avons relevé. Soutenez-nous, nous avons besoin de votre aide.

**MERCI.**

Général (C.R.) Michel Lafitte,  
Maire d'Espéraza



## Les maires adjoints

### LE COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le compte administratif 2003 fait ressortir un total de recettes de 412.331,92 € pour un montant de dépenses de 439.226,50 €, soit un déficit de 26.894,58 € couvert par l'excédent des exercices antérieurs.

#### Services ménagers – APA

40 aides ménagères interviennent chez les personnes âgées dans le cadre des services ménagers (Groupe Iso Ressource 5 ou 6) ou auprès des personnes plus dépendantes bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A) dont il y a, à ce jour, environ 33 bénéficiaires en GIR 1-2-3 ou 4.

A partir du mois de mai 2004, la valorisation des intervenants (prestataires de services) a été portée à 11,70 € et la valorisation des frais de fonctionnement à 3,80 €, soit 15,50 € au total par heure. Cette revalorisation horaire, dans le cadre du montant de l'APA versé par le conseil général, est une aide appréciée car il s'agit, pour le CCAS, de payer les salaires, mais aussi les charges patronales et autres frais y afférents (congrés payés, cotisations au CIOS, colis de fin d'année...). Cette augmentation de l'heure entraînera une révision systématique et une baisse sensible du nombre d'heures servies aux personnes âgées.

#### Foyer restaurant – Portage de repas à domicile

Ce service continue à fonctionner au mieux, à la satisfaction des bénéficiaires. Félicitations à Michel Decamps et Géraldine Munoz qui assurent le portage.

#### Fête de Noël

Cette manifestation en faveur des retraités est très appréciée et suivie par une nombreuse assistance. En 2003, Gilbert Calmet, son orchestre, ses danseuses et chanteurs, ont animé l'après-midi récréative. Les participants ont été ravis.

#### Fête des mères de famille

Elle est fêtée chaque année par le CCAS. Les mamans qui ont été décorées de la médaille de la famille française y sont conviées ; c'est également l'occasion de remettre la médaille à une ou des nouvelles mamans ayant élevé 4 enfants au moins. 38 mères de famille ont été décorées. Nous n'avons pas de nouvelles promues en 2004, la fête des mères de famille sera reportée au mois d'octobre pendant la semaine bleue. Si des mères méritantes désirent recevoir cette décoration, elles peuvent se faire inscrire à la Mairie, le jeudi matin, pour effectuer la demande.

#### Solidarité – Restaurants du cœur – Vestiaire

La saison d'hiver s'est terminée fin mars 2004, la demande est constante, nous avons une majorité de jeunes de moins de 25 ans et de familles mono-parentales.

L'intercampagne prendra le relais pour les familles les plus démunies à raison de deux distributions par mois, le lundi de 14 h à 15 h, tous les quinze jours. La première a débuté le lundi 3 mai 2004.

Le vestiaire sera ouvert en même temps ; il est possible d'y amener les vêtements non utilisés, mais en parfait état.



## LE BUDGET 2004

### Compte administratif 2003

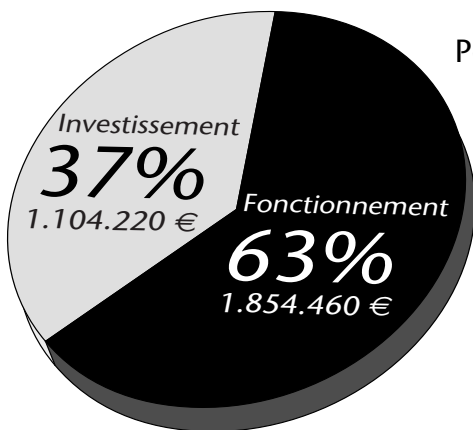
La rigueur adoptée dans la gestion des comptes permet à l'année écoulée d'afficher un solde positif de 305.850,58 € sur la totalité du budget Mairie et un solde également positif de 28.488,84 € sur le budget Eau et Assainissement, et ce malgré un déficit sur le lotissement Garenaud, tous budgets confondus (hors CCAS). Le solde final demeure positif, soit 254.339,52 € (en 2003 le solde était de 115.125,83 €). A noter que nos recettes ont été en baisse en 2003 (2.127.115,63 €) contre 2.236.437,71 € en 2002.

	Fonctionnement 2003		Investissement 2003	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mairie	1.620.133,44	2.127.115,63	851.762,79	650.631,49
Eau et Assainissement	129.936,01	181.762,43	93.583,27	70.245,69

### Budget primitif 2004

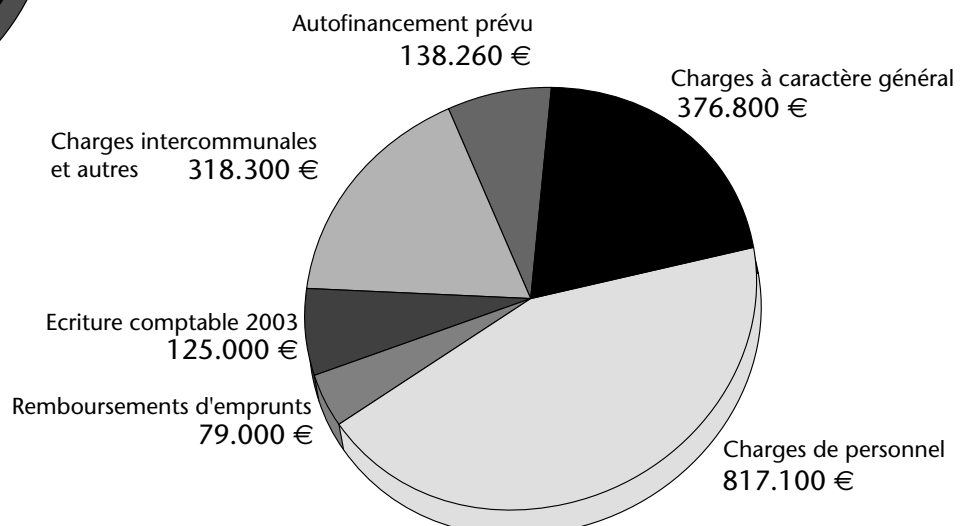
Pour la réalisation de ce budget, nous avons pris en compte certaines augmentations dues au coût de la vie. Cependant, il a également été indispensable d'équilibrer les dépenses avec des recettes de fonctionnement en continuelle baisse. Il a fallu aussi prendre en considération quelques points particuliers qui grèvent notre budget :

- les organismes de regroupement (SIVOM, SIVU, Communauté de communes, etc.),
- des écritures comptables datant de 1993 et de 2002 qui nous conduisent à des régularisations.



Pour 2004, le budget Mairie a été bâti avec un chiffre de recette de 1.854.460 € en fonctionnement plus 1.104.220 € en investissement, soit un total de 2.958.680 € dans lequel le fonctionnement représente 63% et l'investissement 37% des dépenses.

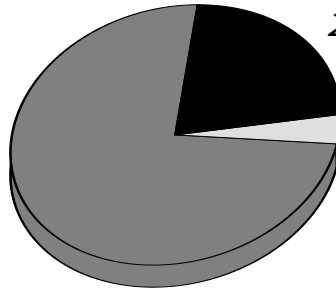
Les dépenses de fonctionnement dans le budget Mairie sont les suivantes :





Les dépenses d'investissement dans le budget Mairie sont les suivantes :

*Travaux sur  
les bâtiments,  
la voirie, l'église*  
**815.240 €**



*Remboursements  
d'emprunts*

**248.350 €**

**40.630 €**

*Achats de bâtiments  
et de matériels*



#### Travaux réalisés en 2003

- réfection des trottoirs avenue des Pyrénées, rue des Cardeurs, avenue de Chalabre, boulevard Barbès,
- réfection de l'avenue François Mitterrand,
- aménagement d'une allée du cimetière,
- réparations à la toiture et au plafond du local du RCOES aux ateliers-relais,
- évacuation des eaux de pluie avenue de Perpignan,
- évacuation des eaux pluviales au stade J. Biart,
- restauration du parapet du pont du Faby,
- installation d'une alarme à l'école maternelle,
- réfection du logement du gardien du centre culturel,
- nettoyage des fossés route de Pailhères,
- mise en peinture des passages piétons,
- fleurissement et entretien des espaces verts, etc.

Le montant de l'ensemble de ces travaux est d'environ 60.000 €. A noter que ces travaux, réalisés par les services techniques de la commune et par le SIVOM n'incluent pas les travaux en investissement tels que la réfection de la rue de l'Egalité, l'aménagement en voirie de la route de Fa, de l'atelier-relais pour



l'entreprise GOLGEMMA, la restauration et l'entretien de l'église. Ils sont qualifiés de « généraux » mais s'avèrent indispensable dans la vie de tous les jours, répondant ainsi au plaisir d'être et de vivre à Espéraza.



## Liste des subventions 2004

### Subventions à caractère social

Coopérative scolaire	
- École Maternelle .....	339
- École Primaire .....	543
CEL-Mairie .....	3049
CEL-DDJS .....	5950
Coopérative scol.Classe Environnement .....	678
3 <sup>ème</sup> Age .....	244
Club Féminin .....	203
Solidarité Amitié .....	136
FNATH .....	136
Secours Catholique .....	68
Restaurant du Cœur .....	68
Pitchounets .....	95
Croix Rouge .....	68
Secours Populaire .....	68
Gaieté Espérazanaise .....	244
Donneurs de Sang .....	41
E.S.E (à revoir au BS) .....	1000
Assistance Santé HV 2004 .....	100

**TOTAL** .....13030

### Subventions à caractère sportif et culturel

APEE .....	110
ARPA .....	407
Ski Club .....	475
CAE/RCOES .....	4749
Ass Moto Les Ripoux .....	136
Union Bouliste Esp. ....	407
Cyclotourisme .....	110
Pêche .....	203
Chasse .....	136
Dessin .....	200

**TOTAL** .....6933

### Subvention de Prestige

Comité des Fêtes .....	6070
------------------------	------

**TOTAL** .....6070

### Rattrapage 2002

Assistance Santé HV .....	100
---------------------------	-----

### Subventions Départementales

Prévention routière .....	68
Chambre des Métiers .....	68
Grêle .....	68
Ass.Insuffisance Rénaux de l'Aude .....	68

**TOTAL** .....272

### Subventions Culturelles

Chant des vallées .....	136
M.J.C.....	1500
Fécos .....	814
École de Musique./Éveil .....	1500
APHAVA .....	68

**TOTAL** .....4018

### Subventions locales

Amicale Pompiers .....	1000
Anciens Combattants .....	136
Anciens Comb.Résistants .....	54
Prisonniers de Guerre .....	54
Blessés du poumon .....	27
Guérilleros .....	41
Sécurité HVA .....	80

**TOTAL** .....1392

### Subventions diverses

Club Entreprendre (2168 x 0,50€) .....	1084
Mémoire .....	331
Comité du Jumelage .....	136

**TOTAL** .....1551

### Subventions exceptionnelles

Jumelage Alanis prévu (sous réserve de visite) ....	1000
Ripoux prévu .....	1000
Dépassons le handicap (Rotary) .....	100
COS .....	2955

**TOTAL** .....4700



## ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE

### Jules Ferry, l'école primaire sous le signe du changement

A l'école primaire, la rentrée (2 septembre 2003) s'est effectuée avec une équipe pédagogique renouvelée et transformée. Sur les cinq classes que compte l'école, quatre ont été pourvues de nouvelles enseignantes. Madame Colette Carrié a pris en charge le CM1 et la responsabilité de la direction de l'école. Elle a succédé dans le poste à Monsieur Robert Ros, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Madame Sophie Bartholomot a pris le relais de Madame Lucette Pagès avec le CP. Madame Isabelle Labourgade, en remplacement de Madame Claire Gaston – également admise à faire valoir ses droits à la retraite – a pris le CE1. Madame Karine Fresno a remplacé Monsieur Jean-Michel Ribes, muté à Carcassonne et s'est occupée du CE2. Monsieur Serge Weinberg continue le CM2. Monsieur Georges Raynaud assure, dans un contexte nouveau, une part de l'éducation physique et sportive.

### De la continuité

L'éducation des enfants est un service public où chaque niveau de collectivités locales exerce des fonctions et des missions particulières. Les communes, Espéraza par exemple, ne sont pas en reste. Elles sont la première ligne d'intervention du service de l'éducation, même si leurs compétences sont encadrées et parfois partagées. D'une façon schématique, l'Etat conserve la charge de l'enseignement et du personnel, et la commune a la charge de l'établissement primaire (et maternelle là où il existe), du personnel de service ainsi que des activités périscolaires et du personnel affecté à celles-ci. La commune intervient également à diverses étapes dans l'organisation du service et du contrôle des obligations scolaires (obligation d'inscription, etc.).

Avec en 2004 un budget maintenu à la hauteur !

Budget global de l'école primaire :

POSTE	MONTANT
6064 Fournitures administratives	222,00 €
6065 Livres, disques, cassettes	355,20 €
6067 Fournitures scolaires	5.994,00 €
6068 Pharmacie	81,40 €
624 Transport, déplacement	747,40 €
6232 Fêtes et cérémonies (Marché de Noël)	
<b>TOTAL CONSOMMÉ</b>	<b>7.400,00 €</b>

### L'école maternelle : bienvenue à l'école des talents

Madame Marie-Laure Clément a pris en charge la responsabilité de la direction de l'école maternelle ainsi que celle de la moyenne section. Elle a succédé à ce poste à Madame Ros, admise à faire valoir ses droits à la retraite. C'est ainsi qu'avec ses collègues Madame Ricaud (les grands) et Madame Soubirou (les petits), aidées et assistées par les aides maternelles, Mesdames Marcos, Pascual et Carrère, elles se retrouvent ensemble avec plus de quatre vingts enfants à valoriser, avec rigueur et bonne humeur.

### De tous et de chacun !

La maternelle ( mais pas seulement elle) est le premier maillon, un élément fort, de notre démocratie locale. C'est pourquoi la municipalité met les moyens – humains, techniques, budgétaires – tous les moyens pour répondre aux besoins et aux aspirations de tous ses utilisateurs, petits et grands. A Espéraza, la municipalité, mais également l'administration, les services techniques, les parents d'élèves, la bonne volonté, en bref, tous les intervenants





fonctionnent avec l'idée que nous avons besoin d'une école républicaine, démocratique, citoyenne, de proximité, servant aussi bien l'emploi que la formation. C'est dans le cadre des conseils d'école (un par trimestre) fonctionnant dans un cadre tripartite : enseignants, municipalité, parents, que les problèmes sont examinés et où les solutions trouvent leur place, sans énervement ni crispation.

Le budget 2004, un effort bien réel !

Budget global de l'école maternelle :

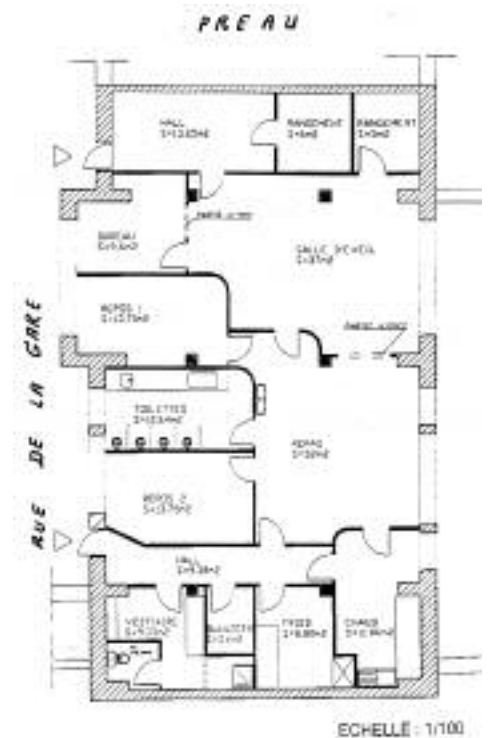
POSTE	MONTANT
6064 Fournitures administratives	10,00 €
6065 Livres, disques, cassettes	70,00 €
6067 Fournitures scolaires	3.200,00 €
6068 Pharmacie	40,00 €
624 Transport, déplacement	480,00 €
6232 Fêtes et cérémonies	1.250,00 €
<b>TOTAL CONSOMMÉ</b>	<b>5.050,00 €</b>

### « Les Petites Frimousses », commune passion... acte 2

Le conseil municipal du 25 juin 2003 a adopté la création d'une commission crèche de six membres (5 élu(e)s municipaux plus la présidente des Pitchounets). A charge pour ladite commission de régler trois problèmes : de personnel (au travers de la qualification et du respect de la légalité en vigueur), de la fréquentation de la structure (sa faiblesse obérant les prestations versées), enfin la re/localisation de la structure (dans le cadre de la pérennité du lieu). Cette commission a très vite rencontré l'ensemble des personnels affectés à la crèche afin de trouver une solution aux problèmes en suspens, dans le cadre d'un dialogue constructif (réunions fin juin, 1<sup>er</sup> et 11 juillet 2003). Il est acquis, avant les congés (du 21 juillet au 25 août 2003), que le passé proche ne fera pas obstacle lors de la reprise de l'activité. Depuis cette période, on a pu constater une amélioration dans la tranquillité et dans la convivialité dont a porté témoignage, par exemple, la fête de Noël (17 décembre 2003).

Le deuxième problème abordé par la commission a été celui de la fréquentation et de tout ce qui tourne autour : prix de revient, horaires, emploi du temps, subventions, politique familiale, etc. La commission crèche s'est réunie plusieurs fois pour s'informer de la législation, des règlements, voire des habitudes héritées, consulter (le personnel, la PMI du Conseil général en particulier), pour débattre et proposer des initiatives. La commission a admis que, dans ce domaine, rien n'était spontané. En fin d'année, d'une façon globale, les comptes 2003 se sont révélés meilleurs que ceux de 2002.

La commission a commencé de plancher sur le transfert de la crèche à l'école primaire et à travailler en liaison avec le cabinet « Gaxieu » basé à Limoux. Les rencontres ont été nombreuses (9 octobre, 13 novembre, 2 décembre 2003, 23 février 2004), également avec les parents d'élèves, le personnel enseignant (6 mai 2004) et le conseil municipal a été tenu informé et consulté à chacune de ses réunions. La demande d'un Avant Projet Sommaire (APS) a été adoptée lors du conseil municipal du 28 avril 2004 sur la base du schéma ci-contre. A ce stade, si le transfert se fait, la crèche restera au cœur de la cité et dans un lieu de service public.





**Un lieu de rencontre et de partage :  
la bibliothèque municipale**

Adresse : Ecole Jules Ferry, 11260 Espéraza  
Tél : 04.68.74.13.51

Mail : [bibliotheque-esperaza@yahoo.fr](mailto:bibliotheque-esperaza@yahoo.fr)

Responsable : Monique Enjalbert

Personnel : Carole Venaille

Population communale : 2168 hab.

Fonds : 13.916 livres, 39 CD Roms

Horaire d'ouverture public :

Mercredi : 10h – 12h (atelier conte)

Mercredi : 14h – 18h 30

Vendredi : 16h30 – 18h 30

Samedi : 9h – 12h

**Statistiques 2003 :**

Nombre de lecteurs et lectrices :

467 dont 313 jeunes et 154 adultes.

Nombre de prêts : 4758 jeunes et

3659 adultes, soit un total de 8417 prêts.

Budget : formation, fournitures,

Acquisitions ? 4.447 €.

**Activités/Animations :**

Atelier informatique.

Atelier d'écriture (participation à

Lire en fête).

Montage d'exposition en partenariat

avec la BDA et l'école.

Animation autour du conte.

Soirée lecture.

**Multi-Accueil**

Adresse : rue Condorcet, 11260 Espéraza

Tél : 04.68.74.13.04

**La crèche**

De 2 mois à 3 ans (maximum 4 enfants)

7h 40 – 18h 10

tarif mensuel en fonction des revenus des

parents et de la composition de la fratrie

**Halte garderie**

De 3 mois à 6 ans (maximum 5 enfants)

7h 40 – 12h 10

13h 30 – 18h 10

1,52 € de l'heure, 3,05 € le repas

*Inscriptions :*

Prendre rendez-vous avec la directrice.

Puis entretien personnalisé avec visite

De la structure.

Se munir : photocopie des vaccins,

Numéro de Sécurité sociale, numéro

De CAF ou MSA.

**La MJC, entre passé et présent**

*La MJC, comme elle est restée*

Au milieu de l'avenue de la Gare, le centre culturel G. Basset de Nattes. Premier étage : la MJC se compose d'une pièce flanquée de deux bureaux, d'un ordinateur et de quatre chaises. Son histoire, son aventure plutôt, a commencé en 1964 (un 5 octobre ?) lorsque MM. Biart, Cadène, Dufis, Riu, Toustou...ont permis d'inscrire la MJC dans le paysage associatif espérazais avec le soutien de la municipalité d'alors. Depuis cette date, sans cesser d'évoluer, de créer des liens, de rencontrer son public au travers de ses activités et de ses initiatives renouvelées, la Maison des jeunes et de la culture est devenue une référence, une marque, presque une empreinte ! Car aujourd'hui comme hier, la MJC est restée le lieu où de nouveaux liens sont tissés, les rencontres favorisées, permettant ainsi de lutter contre les repliements et les fermetures sur soi-même. Bien sûr, rien n'est acquis d'avance...



*Comment elle sème...*

Mais une bonne idée peut être avancée par une personne, acceptée par plusieurs et programmée par l'ensemble ! Il en a été ainsi pour la journée du 4 avril 2004 – un dimanche – qui a permis d'accueillir au centre culturel une exposition d'art (plus de 20 amateurs et professionnels), de modélisme, des activités pour les enfants (maquillage et expression manuelle et picturale), et



de musique avec ECC+Kiko+Wassangary+Stan. Cette forme de rencontre et d'échange, dans le domaine et de la peinture avant tout, préfigure d'autres implications. Permettre à un large public de regarder, d'écouter, d'échanger, cela crée du lien et sans doute de la citoyenneté.

*Qui contacter ?*

Association loi 1901, affiliée à une fédération, la MJC a tenu son assemblée générale le 24 janvier 2004. Elle s'est organisée autour d'un conseil d'administration (le CA) de onze membres, et d'un bureau de six membres, avec les responsabilités suivantes :

Président : Pierre Cros, vice-président : Paul Enjalbert, secrétaire : Lucette Pagès, secrétaire adjointe : Florence Gayerie, trésorier : Francis Viardot, trésorière-adjointe : Xévéria Harding.

### **La communauté de communes Aude en Pyrénées**

Depuis sa création, il y a plus de trois ans, la Communauté de communes Aude en Pyrénées, qui comprend désormais la totalité des communes du canton de Quillan, poursuit la réalisation de deux chantiers importants.



Tout d'abord l'agrandissement du musée des dinosaures, dont la capacité au sol va être multipliée par dix, opération lourde qui nécessite de gros investissements, dont le bouclage financier et technique a demandé de longs mois. Les travaux ont commencé en mars 2004 et devraient se terminer en novembre afin de permettre la mise en place de la muséographie pour une réouverture au public le 27 mars 2005.

Ensuite, la mise en valeur du petit patrimoine des communes, qui a fait l'objet d'un inventaire quasi exhaustif et qui se décline actuellement par des travaux de restauration et d'aménagement ainsi que par la mise en place d'une signalétique spécifique sur les axes routiers et les bâtiments ou sites remarquables. Pour Espéraza, des panneaux d'accueil sont en cours d'installation en haut de la côte de la Maureille, sur le parc à voitures du quai Jean Jaurès et sur la place du maréchal de Lattre de Tassigny. De petites pancartes indicatives seront également apposées sur l'église, le pont vieux, la rue de l'Arc, la maison construite par Baptiste Bourrel, le pont du Faby, etc. afin de signaler aux touristes et aux simples promeneurs les bâtiments ou curiosités qui méritent une attention particulière.

Pour plus d'informations sur les activités de la communauté de communes Aude en Pyrénées on peut soit se renseigner directement auprès de son secrétariat à l'Office de tourisme de Quillan, soit se reporter aux deux bulletins qui, en juin et décembre de chaque année, donnent un aperçu détaillé de toutes les actions en cours ou en projet.



## Informations diverses

### Amélioration de l'habitat

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), diligentée depuis quatre ans par le conseil général, a permis à de nombreux particuliers d'aménager et de rénover un nombre important d'habitations. Voici quelques statistiques concernant Espéraza :

Années	Montant des travaux	Subventions	Dossiers
2001	141.865 €	51.705 €	21
2002	208.884 €	77.558 €	29
2003	323.934 €	76.315 €	30
Total	674.643 €	205.578 €	90

Sur l'ensemble du canton, pour les trois années prises en compte, le montant des travaux s'élève à 1.965.624 €, celui des subventions à 626.261 € pour un total de 252 dossiers ayant abouti. Pour la commune d'Espéraza, Jean-Marc Toustou est le correspondant afin d'aider au montage des dossiers (permanence en mairie tous les jeudis matin).



### Numérotez vos habitations

Depuis quatre années, à la suite d'une remise à jour cadastrale, une nouvelle numérotation des habitations est entrée en vigueur. Des plaques portant le n° correspondant ont été distribuées à tous les propriétaires. A ce jour, un certain nombre de maisons ne n'indiquent toujours pas cette numérotation nouvelle (le travail des agents recenseurs en a été récemment gêné). Il est donc demandé aux propriétaires de bien vouloir se mettre à jour. Ceux qui ne disposent pas de plaques peuvent les demander à la mairie. De plus, les services techniques municipaux sont en mesure d'intervenir pour aider les personnes qui désireraient placer les nouvelles plaques.

### Logements sociaux

C'est à la fin du mois de mai qu'ont débuté les travaux d'aménagement de 4 logements sociaux dans les locaux de l'ancienne perception, rue Elie Sermet. Ces travaux devraient être terminés fin 2004 et les candidatures de location sont d'ores et déjà nombreuses.

Avec l'assentiment des riverains, l'ancienne cave coopérative sise au Casal va être transformée en une résidence locative de 16 logements. C'est la Société d'HLM de l'Aude et de l'Ariège qui aura la responsabilité de ce chantier et la gestion des appartements. Les travaux devraient commencer en juin pour une durée d'environ un an.



### Le problème de la vitesse en centre ville

Afin de réguler la vitesse dans le centre de l'agglomération et de diminuer ainsi les risques d'accident et de pollution auditive, plusieurs de nos compatriotes avaient demandé que les axes d'entrée dans notre cité (avenues de Carcassonne, de Chalabre et de Perpignan) soient équipés, comme cela se faisait dans de nombreuses collectivités, de ralentisseurs transversaux de type « dos d'âne » ou « gendarme couché ».

Il faut savoir que ce type de dispositif est interdit depuis l'entrée en vigueur d'un décret ministériel (n° 94-447 du 27 mai 1994) qui fixe de manière très précises dans quelles conditions des techniques de ralentissement en agglomération peuvent être mises en place. Cette interdiction est essentiellement motivée en raison de l'effet de « surprise » pour l'automobiliste et plus encore pour le motocycliste pouvant conduire à des détériorations du véhicule ou à une perte de contrôle. Il faut que les tronçons d'implantation soient situés dans une zone limitée à 30 km/h et que le trafic soit inférieur à 3.000 véhicules en moyenne journalière annuelle. Il ne faut pas également que la voie ainsi équipée soit fréquentée par des transports en commun à cause de l'inconfort et du risque qui en résulte pour les personnes transportées, en particulier pour les usagers en position debout. En cas d'installations non conformes, la responsabilité de la commune peut être engagée. Il existe certes des moyens techniques pour inciter les conducteurs à ralentir (dos d'âne à surélévation convexe, ralentisseur trapézoïdal, coussin berlinois, trottoirs à chicanes) mais il faut savoir que leur mise en place – outre un coût parfois élevé – est soumise à des dispositions réglementaires strictes. Quoi qu'il en soit, pour Espéraza, le dossier est toujours à l'étude.

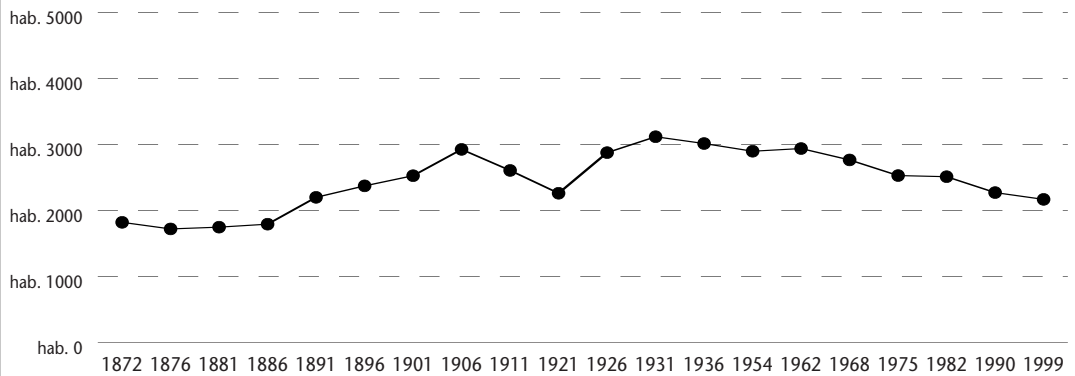
ANNÉE	NAISSANCES	MARIAGES	DÉCÈS
2003	21	2	44
2002	15	6	40
2001	16	2	41
2000	9	8	29
1999	20	7	35
1998	17	8	50
1997	16	9	50
1996	17	11	36
1995	25	7	39
1994	20	8	43
1993	22	9	39
1992	11	3	40
1991	23	7	46
1990	15	12	33
1989	12	12	43
1988	16	14	48
1987	19	9	37
1986	20	9	55
1985	21	3	60
1984	23	13	37
1983	22	17	37
1982	26	11	41
1981	21	18	36
1980	18	13	46
1979	18	17	40

### Le recensement

La population d'Espéraza a été recensée en janvier-février 2004 selon la nouvelle méthode de l'INSEE. Placés sous l'autorité de Jean Torrent, adjoint au maire chargé des finances et des travaux, quatre agents recenseurs ont été mis à contribution (il s'agit de Carole Venaille, Dalida Khalfa, Géraldine Munoz et Georges Raynaud) et ont effectué, dans les délais impartis et dans des conditions pas toujours faciles, un travail digne d'éloges. Les résultats officiels de ce recensement ne nous seront communiqués que dans plusieurs mois. Ce que l'on peut indiquer pour l'instant, c'est une certaine stabilité du chiffre de la population qui, à une trentaine d'habitants près, se situe au niveau de celui du précédent recensement et, en tout état de cause, reste supérieur à 2000. Malgré un chiffre de décès important (une quarantaine en moyenne chaque année) et un nombre de naissances qui reste très déficitaire (entre 15 et 20 par an), la population d'Espéraza, après une période d'érosion continue, semble avoir atteint un certain seuil de stabilité grâce à l'arrivée dans la commune d'habitants venus de l'extérieur. Un phénomène qui semble se pérenniser, provoquant un large brassage de population, les autochtones étant de ce fait en continuelle régression.



1872	1820 hab.
1876	1720 hab.
1881	1747 hab.
1886	1792 hab.
1891	2199 hab.
1901	2527 hab.
1906	2926 hab.
1911	2607 hab.
1921	2261 hab.
1926	2877 hab.
1931	3118 hab.
1936	3015 hab.
1954	2898 hab.
1962	2939 hab.
1968	2766 hab.
1896	2373 hab.
1975	2529 hab.
1982	2512 hab.
1990	2271 hab.
1999	2168 hab.



### Les recensements depuis 1872

Ce tableau, qui retrace les évolutions de la population depuis 132 ans, appelle quelques commentaires. Tout d'abord, contrairement à ce que certains pensent ou ont écrit, le nombre d'habitants d'Espéraza n'a jamais avoisiné le chiffre des 5000. Le cap des 2000 habitants ne sera franchi qu'avec le recensement de 1891, montrant qu'en cinq ans le gain de population a été de 400 habitants, chiffre assez considérable dû au

développement de la chapellerie. Jusqu'en 1906 cette augmentation suivra une courbe ascendante régulière. Un coup d'arrêt avec baisse sensible de plus de 300 habitants s'opère avec le recensement de 1911, les grèves de 1910 dans la chapellerie ayant provoqué le départ de plusieurs familles. La Grande Guerre fait ressentir durement ses effets au niveau du recensement de 1921. Toutefois, le redressement, lié à l'économie florissante de la haute vallée, sera rapide et spectaculaire puisque en dix ans (1921 – 1931), la population va subir une hausse de près de 900 habitants, chiffre qui, grosso modo, se maintiendra jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. En 1962, malgré le déclin industriel, la population d'Espéraza retrouve pratiquement son chiffre de 1906 ; c'est la grande époque de la production Formica à Quillan ainsi que de la chaussure et les emplois industriels sont encore relativement nombreux ; c'est aussi, dans tout le Midi, l'arrivée de nombreux rapatriés d'Afrique du Nord. Mais après cette date, l'effritement de la population sera continu jusqu'à aujourd'hui où l'on observe, comme noté plus haut, une certaine tendance à la stabilisation.

### La prestation d'accueil du jeune enfant

Applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) est attribuée à la naissance d'un enfant (ou à l'adoption d'un enfant de moins de 20 ans) et se monte à 808,31 € versé au 7<sup>ème</sup> mois de grossesse (ou à l'arrivée au foyer de l'enfant adopté). A cette somme peut s'ajouter une allocation de base de 161,66 € par mois versée sous conditions de ressources à partir du mois de la naissance jusqu'au mois précédant ses 3 ans. A cette prestation peuvent éventuellement s'ajouter un complément de libre choix d'activité, un complément de libre choix du mode de garde ou une prise en charge partielle de la rémunération de votre salarié et prise en charge des cotisations sociales.

(contact : Caisse d'allocations familiales, 18 avenue des Berges de l'Aude, 11872 Carcassonne Cedex 9 – tél : 04.68.11.61.35 – fax : 04.68.11.61.12)





## Etat civil 2003

### NAISSANCES : 21

<i>Date des actes de naissance</i>	<i>Noms et prénoms des nouveaux-nés</i>	<i>Lieu de naissance</i>
02 janvier 2003	GARCIA Camille, Marie, Juste	à CARCASSONNE
14 janvier 2003	MORANDI Alexis, Georges, Macaire	à CARCASSONNE
19 janvier 2003	NEDJAM Eve	à CARCASSONNE
29 janvier 2003	ROSSEL Justine, Marie	à CARCASSONNE
19 février 2003	KHERRAMA Jade, Fa	à CARCASSONNE
28 février 2003	KHALFA Ikram	à CARCASSONNE
09 avril 2003	GARCIA Cloé, Elodie, Marie-Claude	à CARCASSONNE
12 mai 2003	MEKKI Ryan	à CARCASSONNE
26 mai 2003	BOUCABEILLE Maëlle, Marie, Anna	à CARCASSONNE
13 juin 2003	BLOQUET-ROUDAUT Elisa, Emeline, Clémence	à CARCASSONNE
20 juin 2003	VENCELL Justin, Ernest, Michel	à CARCASSONNE
04 juillet 2003	CARTIER Héloïse, Marie, Albanie	à CARCASSONNE
04 septembre 2003	PAPAÏX Pierre, Serge	à CARCASSONNE
05 septembre 2003	LAFAILLE Donovan	à CARCASSONNE
22 septembre 2003	CARCASSONNE Mattis, Sacha	à CARCASSONNE
05 octobre 2003	LUCATO Sophie	à CARCASSONNE
22 novembre 2003	ARDANUY Ingrid, Fortune, Monique	à CARCASSONNE
23 novembre 2003	RAYNAUD Hugo, Francis	à CARCASSONNE
24 novembre 2003	GIMENEZ Teddy, Denevan, Thierry	à CARCASSONNE
03 décembre 2003	CABRERA Agathe, Clara	à CARCASSONNE
28 décembre 2003	VEDEL Shaya	à ESPERAZA

### MARIAGES : 2

<i>Date des actes de mariage</i>	<i>Noms et prénoms des mariés</i>
12 juillet 2003	DUSSAUT Didier, Claude - TRICOIRE Angèle, Marie, Emma
18 octobre 2003	THOMAS Thibault - SANTAMARIA Estelle, Claudette, Gracia

### DÉCÈS : 44

<i>Date des actes de décès</i>	<i>Noms et prénoms des décès</i>	<i>Date des actes de décès</i>	<i>Noms et prénoms des décès</i>
12 novembre 2003	ALBERO François	07 juin 2003	KHALFA Miloud
01 avril 2003	ALFARO Jeanne, Antoinette, Angèle épouse LLINARES	09 février 2003	LAUZE François
13 septembre 2003	AMADOR Jean	14 octobre 2003	LETHEUX Simonne, Germaine veuve HAMEL
23 novembre 2003	ARNAUD Léon, Baptiste	06 août 2003	LIMOUZY Pierre, Antoine
06 avril 2003	BASSET-EYCHENNE Adrienne épouse COGHETTO	21 août 2003	MALET Marie Rose, Louise épouse VALETTE
17 mars 2003	BENEZETH Gabriel, Etienne, Baptiste	14 septembre 2003	MARCEROU Gabriel
29 décembre 2003	BOURMAUD Max	24 juin 2003	MOUILLET Marie-Rose, Léonie veuve BARRIERE
23 mai 2003	BRUNET Firmin, Ernest, Marius	29 novembre 2003	NOUSTENS Auguste, Marius
03 juin 2003	CALHAU Françoise, Josèphe épouse CHARLOT	15 décembre 2003	PAGES Catherine, Antoinette veuve PAGES
27 août 2003	CAPDEVILLE François, Paul	29 janvier 2003	PAGES Jean, Louis, Joseph
11 mars 2003	COMBACAU Claude, Jeanne, Raymonde	21 décembre 2003	POUX Georgette veuve WISSEMER
21 août 2003	CRESPO José	01 janvier 2003	REVERTE Ramona veuve MARTINEZ
18 mai 2003	CROS Françoise, Louise, Augustine	19 avril 2003	ROBERT Félix, Alfred
12 décembre 2003	CROS Henry, Jean, Albert	17 décembre 2003	ROBLES Romain
19 juillet 2003	DURIEZ Marguerite, Renée épouse VASSEUR	01 janvier 2003	ROUGE Françoise, Louise veuve RAYNAUD
22 novembre 2003	EUSEBI Mario	09 août 2003	RUFFAT Zoé, Agnés, Juliette veuve BASTOU
08 décembre 2003	FABRE Philomène, Baptistine veuve CAPDEVILLE	10 octobre 2003	SANMARTIN Joseph
13 octobre 2003	FERNANDEZ GARCIA Dionisio	30 octobre 2003	SUC Yolande, Renée, Paule veuve RAYNAUD
27 octobre 2003	FERRIE Jean Baptiste François	27 octobre 2003	TROUCHE Claire, Marie, Anne, Cécile
12 avril 2003	FOURNIER Albert, André, Louis	24 décembre 2003	VALETTE Josette, Paule, Rose veuve VALETTE
28 janvier 2003	FRANC Marguerite veuve PUJOL	05 mai 2003	VIU André, René
14 février 2003	GAU Roger, Jean, Louis	27 janvier 2003	WEISSER Erwin
03 février 2003	HUILLET Antoinette, Mélanie veuve FAURE	18 août 2003	WISSEMER August
25 février 2003	HURTER Huguette, Augustine épouse WYCHOVANINK		



## Une réalisation importante : la maison de retraite Fondation Gaudissard

### Un peu d'histoire

Le 3 juin 1933, Joseph Gaudissard (1), instituteur retraité habitant Espéraza, passe un acte notarié par lequel il lègue à la commune d'Espéraza une somme de 100.000 F pour la création d'un hospice de vieillards. N'ayant pas de descendance et possédant un certain patrimoine, il décide, peu avant sa mort, de soulager la misère de ses compatriotes (à cette époque, six vieillards d'Espéraza sont dans les hospices de la région).

Par délibération du 12 juin 1933, la commune accepte ce legs et, répondant au vœu du donataire, approuve l'idée d'aménager ledit hospice dans les locaux de l'école de garçons (actuel centre culturel) qui vont être désaffectés suite à la construction du groupe scolaire en face la gare. Le 12 juin de la même année, répondant à des observations du préfet, le conseil municipal s'engage « à assurer le complément de ressources nécessaire à l'entretien d'un hospice de 4 lits minimum ». Le 8 août, la municipalité prend à sa charge l'aménagement de l'école ainsi que les frais de mobilier, de lingerie et la rémunération du personnel du futur hospice si les ressources de l'établissement s'avèrent insuffisantes.

Entre-temps, études et estimations ont montré que l'école de garçons n'est pas l'endroit idéal pour une telle installation car elle induirait des dépenses assez considérables vu l'état de vétusté du bâtiment. Aussi, par délibération du 25 octobre 1933, le conseil municipal, suivant la proposition du maire et avec l'accord du légataire, décide de faire l'acquisition d'un immeuble bourgeois avec parc appartenant à Joséphine Sirach veuve de Maurice Stanislas Digeon et situé boulevard de l'Industrie (actuelle rue Elie Sermet) entre les usines Basset et Clamou. Le prix d'achat de 160.000 F sera couvert par une somme de 75.000 F (+ 5000 F de frais de notaire) prélevée sur le legs Gaudissard, le solde de

85.000 F faisant l'objet d'un remboursement sur quinze annuités de 8122,20 F au taux de 5% à partir du 31 décembre 1934. Pour cela, le conseil vote une imposition extraordinaire, à partir de 1934, de 14 centimes additionnels aux trois contributions directes. Alors en pleine apogée industrielle, Espéraza pouvait se permettre une telle dépense. L'asile Gaudissard, comme on l'appellera, entrera en fonction dans les mois qui suivront et aura une capacité de 8 lits.

Quant à Joseph Gaudissard, il rédige son testament le 19 décembre 1933 par lequel il donne à la commune sa maison d'habitation sise 17 rue Condorcet, donation qui deviendra effective le 7 janvier 1937. Cet immeuble abritera les bureaux de la Sécurité sociale jusqu'au début des années 1960 ainsi que des appartements en location. M. Gaudissard décèdera le 13 décembre 1935 à l'âge de 81 ans, ayant pu assister à la réalisation de son vœu le plus cher.

La législation et les besoins évoluant, le maire d'Espéraza (il s'agit alors de Georges Basset de Nattes) demande le 2 septembre 1962 que l'asile Gaudissard, qui fonctionnait comme service non personnalisé de la commune, soit érigé en établissement public, ce qui sera entériné par décret ministériel du 22 octobre 1964. Peu de temps auparavant, le 11 septembre 1961, la commune avait acheté les terrains et bâtiments de l'usine d'Emile Basset qui prolongeaient jusqu'au boulevard Barbès l'ancienne maison Sirach, cela dans la







perspective de construire un espace de 52 lits (24 en rez-de-chaussée et 28 en étage), programme qui sera réalisé intégralement entre 1964 et 1966.

Devenue établissement public et, par là-même, possédant la personnalité morale, la maison de retraite Fondation Gaudissard est rétrocédée en 1971 par son propriétaire depuis 1933, c'est-à-dire la commune d'Espéraza. En 1974 un agrandissement est entrepris avec l'achat d'une bande de terrain longeant le boulevard Barbès. Enfin, en 1998, la mairie rétrocède les terrains jouxtant l'ancienne usine Clamou sur lesquels est édifiée l'aile baptisée du nom du docteur Henri Bonnet, médecin de la maison de retraite durant de longues années.



#### Des agrandissements indispensables

Aux 52 lits de 1966 viendront s'adjoindre, suite à plusieurs transformations et agrandissements entre 1967 et 1986, des chambres et services qui porteront la capacité d'hébergement de la maison de retraite à 70 lits dont 44 lits de section de cure médicale. Par arrêté du préfet de l'Aude du 9 juin 1995, la section de cure médicale est portée à 52 lits. En 1994, le conseil d'administration propose la création de 15 lits d'hébergement supplémentaires et l'humanisation de 10 lits existant dans le bâtiment ancien, projet inscrit dans le schéma départemental et bénéficiant d'un accord de principe du président du Conseil général de l'Aude. Ainsi, depuis cette date, c'est une autorisation de programme de 85 lits qui est acceptée.

L'objectif de ce dernier aménagement, qui est un projet lourd en terme financier, est d'offrir aux résidents une meilleure qualité de vie, préserver les capacités d'autonomie, conserver le lien social et faciliter les gestes d'assistance. De plus, la structure créée en 1966 n'était plus conforme aux normes d'hébergement et d'accueil. Pour atteindre cet objectif, il est convenu de construire un bâtiment de 33 lits d'hébergement portant la capacité de la maison de retraite de 70 à 85 lits et de restructurer le bâtiment existant ce qui entraînera la suppression de chambres et leur affectation à d'autres activités. Un programme de réalisation en trois tranches est ainsi défini :

- 1<sup>ère</sup> tranche : construction d'un bâtiment d'une capacité de 15 lits avec locaux communs,
- 2<sup>ème</sup> tranche : réaménagement et restructuration du bâtiment existant,
- 3<sup>ème</sup> tranche : construction d'un bâtiment complémentaire afin de retrouver une capacité de fonctionnement viable.

Telle qu'indiquée ci-dessus, la 1<sup>ère</sup> tranche a été réalisée, pour un coût total de 783.206,37 €, entre juin 1999 et octobre 2000, portant la capacité d'accueil à 83 lits. La 2<sup>ème</sup> tranche a pu être menée à bien, pour un montant de 1.276.914 €, entre juin 2002 et décembre 2003 et concerne essentiellement l'hébergement (agrandissement des portes, cabinet de toilettes avec douche en sol et W.C, équipement handicapés, remodelage du lieu de vie, réaménagement salon), les locaux collectifs (créations chambre d'infirmier, local





« change », local de kinésithérapie, cabinet médical, infirmerie, salle de bains supplémentaire), la logistique (vestiaire zone cuisine, réaménagement buanderie), les installations techniques (détection incendie, zones d'évacuation, tourelles de désenfumage et gaines d'arrivée d'air frais, mises aux normes de l'ascenseur, création réseau d'évacuation des eaux usées, reprise réseau de production d'eau).

A la suite de ces derniers travaux, la possibilité d'hébergement de la maison de retraite passe de 83 à 68 lits. Afin de retrouver sa capacité d'accueil (soit 85 lits), l'établissement doit aménager un nouveau bâtiment tel que prévu dans la 3<sup>ème</sup> tranche, d'où le projet, pour l'instant au stade embryonnaire, d'aménager les anciens bâtiments de l'usine Gervais Villa en unité de soins spécialisée dans les maladies du type Alzheimer, la maison de retraite se situant dans une zone où aucune construction nouvelle ne peut être autorisée pour d'impérieuses raisons de sécurité.

Indiquons pour conclure que la maison de retraite Fondation Gaudissard ne peut actuellement satisfaire qu'environ 75% des demandes d'admission et qu'elle est l'employeur de 40 personnes, sans oublier les retombées économiques induites au niveau local. Son budget de fonctionnement représente plus de 1.800.000 € dont 73% sont réservés aux charges de personnel.



#### J. Fourié

Nous remercions Madame Jeanne Chantal Rouanet, directrice de la maison de retraite, pour la documentation qu'elle nous a communiquée.

(1) Fils de Michel, propriétaire, et d'Antoinette Cartier, Joseph Gaudissard, né le 17 novembre 1854, était issu d'une vieille famille espérzanais dont plusieurs de ses membres ont laissé un nom lors des débuts de l'industrie chapelière. Enfant unique choyé par sa mère, Joseph effectuera sa scolarité à l'école primaire de sa commune natale

puis au lycée de Limoux où il obtiendra le brevet élémentaire. Voulant se consacrer à l'enseignement, il postule pour être instituteur public et reçoit son brevet professionnel le 10 mars 1875. A la rentrée d'octobre, il est nommé à Saint-Julia-de-Bec.

On est alors en pleine période d'ordre moral, le maréchal de Mac Mahon, conservateur souhaitant le rétablissement de la royauté, succède à Thiers comme président de la République, provoquant le « coup d'Etat » du 16 mai 1877 en renvoyant le président du conseil Jules Simon et en faisant dissoudre par le Sénat la Chambre des députés où les républicains sont majoritaires. De nombreux élus républicains sont suspendus dans toute la France où l'administration orchestre une véritable chasse aux sorcières. Par décret préfectoral du 21 octobre 1877, Joseph Gaudissard est suspendu de ses fonctions pour 6 mois sans traitement.

Les motifs de cette sanction, tels qu'ils figurent dans l'arrêté cité ci-dessus, prêteraient aujourd'hui à sourire : « ... a compromis par des relations immorales et des actes coupables la dignité de ses fonctions... a méconnu tous ses devoirs et perdu ses droits au respect des jeunes enfants aussi bien qu'à la confiance des familles. ». En fait, notre jeune instituteur est la victime d'une véritable cabale émanant de plusieurs habitants de Saint-Julia et d'Espéraza, lesquels ont envoyé à l'inspecteur d'académie un long rapport accusant l'enseignant d'avoir des relations adultères avec une femme mariée et d'afficher notoirement ses convictions politiques. Chez les Gaudissard, on est républicain de père en fils. Joseph, qui est qualifié par ses compatriotes espérzanais de « radical militant », est abonné au journal *Le Petit Méridional* qui a mené une virulente campagne contre les agissements du cabinet de Broglie. Son grand-père s'était enrôlé comme volontaire dans les armées de la République en 1792 ;



J. Gaudissard et ses élèves à l'école de Puylaurens en 1914



son père fut un protestataire au coup d'Etat du Prince Président en 1851 et a toujours voté contre l'Empire. C'est bien pour ses idées que J. Gaudissard se voit sanctionné.

La République triomphera dès l'année suivante et l'instituteur sera nommé à Laroque-de-Fa. Son père étant décédé, il prend avec lui sa mère à laquelle il voue un amour exclusif et qui le suivra dans ses différents postes. Mais Madame Gaudissard mère languit à Laroque et se plaint du manque de transports pour aller à Espérazza. Son fils demande alors à être muté dans une école plus proche et, en 1881, il est affecté à Donzac puis, l'année suivante, à Conilhac-de-La-Montagne où il va rester une dizaine d'années. En 1893 il



La maison de J. GAUDISSARD (à gauche)

est nommé à Marsa où, comme à Conilhac, il se heurte à l'hostilité de la municipalité réactionnaire qui lui reproche sa « mauvaise attitude politique ». Les inspecteurs primaires, lors de leurs visites, ne sont pas toujours tendres pour l'enseignant qui ne peut réprimer son franc parler et son esprit contestataire.

Enfin, à la rentrée de 1896, J. Gaudissard est affecté à l'école de Puylaurens, au débouché de la vallée de la Boulzanne. Il y restera vingt ans et fera valoir ses droits à la retraite en 1917. Il souhaitait rester en poste jusqu'à la fin des hostilités mais l'âge, la lassitude et son état de santé ne lui permettent pas de continuer à enseigner. Il se retire alors dans sa maison familiale d'Espérazza, s'efforçant de soulager la misère de ses compatriotes. (les éléments de cette biographie de J. Gaudissard sont extraits de son dossier administratif, Archives de l'Aude, série 1 T 177).

## Personnalités espérazanaises



Jean-Pierre Boccardo

Fils d'un père maçon d'origine italienne et d'une mère issue d'une vieille famille espérazanaise, Jean-Pierre Boccardo naquit à Espérazza le 16 mars 1942 et passa toute son enfance dans la cité chapelière. Etudiant au lycée Paul Sabatier à Carcassonne, il est remarqué pour ses aptitudes physiques et son goût du sport. Très vite, il se spécialise dans la course à pied, participe aux championnats de France scolaire et devient un des espoirs de l'Association sportive carcassonnaise (ASC). Athlète complet, il décroche en 1961 un titre de champion de France junior sur 400 mètres, lequel sera suivi de trois titres de champion de France toutes catégories. En 1964 il est sélectionné pour l'équipe de France en vue des jeux olympique de Tokyo où il parviendra jusqu'en demi-finale avec un score de 46'3. Aux jeux olympique de Mexico en 1968 Jean-Pierre Boccardo fait à nouveau partie de l'équipe de France. Il sera d'ailleurs sélectionné trente fois

en équipe de France et obtiendra le record d'Europe en salle. En 1998 il deviendra président de l'Amicale des anciens athlètes de l'AS Carcassonne. Cette intense activité sportive n'empêchera pas notre compatriote de poursuivre de brillantes études à la faculté de médecine de Toulouse. Ancien interne des hôpitaux, ancien chef de clinique chirurgicale cardio-vasculaire, assistant des hôpitaux, il dirige aujourd'hui un centre de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique à Toulouse.



Photo ULF Andersen

## Jean Clottes

Jean Clottes est né à Espérazza le 8 juillet 1933. Son père, décédé il y a quelques années, était comptable dans une fabrique de chapeaux puis chef de service à la SOFIC, et sa mère, Marie Huedo, d'origine espagnole, était la sœur de l'épouse d'Antoine Jean. De cette union était issue également une fille Suzanne et un autre garçon, Pierre, qui fit une carrière d'instituteur et finit directeur du groupe scolaire d'Espérazza. Dans

la famille Clottes, la spéléologie était une authentique vertu cardinale. Dès qu'il en avait le loisir, Bernard Clottes, accompagné de ses trois enfants, dûment équipés et entraînés, allaient explorer grottes, barencs et avens avec le Spéléo-club de l'Aude et de l'Ariège. Ce passe-temps dominical devait marquer à jamais les deux garçons.

Jean Clottes suivra tout d'abord une carrière de professeur, se spécialisant dans la langue de Shakespeare qu'il enseignera au lycée et à l'École normale de Foix. En terre d'Ariège, notre compatriote ne pouvait que s'intéresser à l'étude des grottes préhistoriques et fit ses premières recherches dans celle d'Ussat. Se spécialisant dans l'étude des monuments néolithiques, il consacra sa thèse aux dolmens du Lot préhistorique et, en 1971, sera nommé directeur de la circonscription des antiquités préhistoriques de la région Midi-Pyrénées. Mais l'art pariétal attise de plus en plus sa sagacité, avec la découverte par des spéléologues du réseau Clastres (1970) puis de Fontanet (1972). Il travaille aussi sur la grotte de Niaux, puis sur celles du Volp. Devenu entretemps conservateur général du patrimoine au Ministère de la Culture, J. Clottes, en tant qu'expert, intervient dans les grottes Cosquer (1991) puis Chauvet (1994) ainsi qu'au Portugal sur le site de Foz Côa (1994).

En 1991, J. Clottes est élu président du Comité international d'art rupestre de l'ICOMOS. Il accomplit alors des voyages d'études, entre autres au Canada, en Australie, au Brésil, aux USA, en Namibie et au Sahara, confortant ainsi une notoriété internationale aujourd'hui unanimement reconnue. Cette riche expérience, notre compatriote essaiera de la communiquer à travers plusieurs ouvrages. Ce sera tout d'abord, aux éditions du Seuil en 1994, le livre qu'il consacra, en collaboration avec Jean Courtin, à la grotte Cosquer puis, l'année suivante, aux cavernes de Niaux. En 1996 il publie, avec David Lewis-Williams, un de ses ouvrages les plus connus : *Les Chamanes de la préhistoire*. Suivront sur la lancée *Voyage en préhistoire* (1998), *La vie et l'art des Magdaléniens en Ariège* (1999), *Le musée des roches* (2000) et *Grandes girafes et fourmis vertes* (2000). En 1998, avec l'audiois Jean Guilaine, il avait collaboré à *La plus belle histoire de l'homme*. Enfin, en 2003, J. Clottes nous avait donné, avec *Passion préhistoire*, une sorte de recueil de souvenirs où il conte dans un style direct et simple quelques uns des grands moments de sa vie de préhistorien.

Comme on peut le constater, avec l'espérazanais Jean Clottes, qui n'oublie pas ses racines et reste fidèle à son terroir d'origine, la vie est une belle aventure...



### Souvenez-vous ?

Voici trois photographies prises lors d'une fête de la saint Michel à la fin des années 1940, laissant aux anciens d'Espéraza le soin de reconnaître les personnes ainsi représentées. La première montre la terrasse du café du Commerce (actuelle agence de la Caisse d'épargne), la deuxième a été prise devant l'actuelle boutique des pompes funèbres cathares,

la troisième restitue une partie de la terrasse du café des Sports à l'entrée du Sol ; on peut distinguer sur cette dernière photographie, de gauche à droite, le directeur de l'école des garçons, M. Revel, Jean Tisseyre, l'instituteur Jean Rieux, sa femme Jeannine et leur fille Renée.



Communion solennelle 1956, les garçons.

1<sup>er</sup> rang (de gauche à droite) : Henri Cartier, Jean Fourié, Moreno, Roger Poux, Henri Cros, André Barrière, Henri Aguado,

2<sup>ème</sup> rang (de gauche à droite) : Paul Vergé, Robert Rodriguez, Albert Galand, Jacques Chatelus, André Lafitte, Sabarthès.

Le comité des Joyeux fécos espérazanais en 1958/1959.  
1<sup>er</sup> rang accroupi (de gauche à droite) : X, X, Léon Cartier, Figuerola,

2<sup>ème</sup> rang debout (de gauche à droite) : Georges Kiess, Smolenski, Jean Barrière dit Tréca, Jojo Martéill, Bruno Bottesi, Carrère, Jacquet, Pierrot Arnaud,

3<sup>ème</sup> rang debout (de gauche à droite) : Claude Beyt, Félix Nova, Charles Authier, Lucien Fourié, X,  
Dernier rang : Gavignon et Jean Beyt.



Nous invitons les personnes qui auraient des photographies de groupes (classes, voyages, fêtes, communions...) ou sur des événements intéressant le passé de la cité, de bien vouloir prendre contact avec la mairie d'Espéraza (tél : 04.68.74.10.01) afin d'en effectuer une reproduction pour enrichir notre « photothèque » communale. Merci d'avance.



### **L'Union bouliste espérazanaise**

La société bouliste espérazanaise « Pétanque et jeu provençal » est heureuse de se présenter à vous, chers concitoyens d'Espéraza. Notre société est très dynamique et anime la cité par l'organisation de plusieurs concours de pétanque tout au long de l'année. Pendant les mois d'hiver, ces compétitions sont animées et fréquentées par beaucoup de jeunes, tant du village que des cantons voisins et hors département.

Tout ceci est réalisable grâce au boulodrome couvert mis à notre disposition par le maire et le conseil municipal que nous remercions chaleureusement. A ce sujet, certaines améliorations sont à prévoir au boulodrome. Des travaux d'éclairage et de calfeutrement devront être entrepris pour l'hiver prochain, évidemment à notre charge. Nous envisageons également, si la municipalité nous en donne l'autorisation, de planter quelques arbres sur les terrains de jeux extérieurs.

Nous continuerons d'améliorer d'année en année notre organisations ainsi que les structures, avec l'appui de nouveaux jeunes dirigeants qui viendront étoffer le bureau actuel. Nous profitons de l'occasion pour remercier vivement les divers sponsors qui, par leur soutien financier, permettent la réalisation de nombreux concours tout au long de la saison. Nos remerciements vont également aux membres du bureau, aux membres bienfaiteurs et à tous les licenciés.

Vive la pétanque et vive Espéraza !

Le Bureau

### **Le Ski-club Espéraza Couiza**

Le Ski-club Espéraza Couiza est né en juin 1983 et a connu des années fastes avec un nombre important d'adhésions d'enfants de 6 à 15 ans. Nous avons compté jusqu'à deux cars (un au départ de Couiza, l'autre d'Espéraza). Malgré la difficulté de trouver un encadrement bénévole pour le mercredi, nous avons assumé sans difficulté ces sorties. Les membres de l'encadrement suivent régulièrement des formations techniques ainsi que de sensibilisation à la sécurité sur les pistes organisées par la F.F.S.

Depuis quelques années, l'effectif a diminué, en raison du transfert des cours au collège du samedi au mercredi. Pour compenser, nous avons abaissé l'âge d'inscription à 5 ans et ouvert, cette année, la sortie aux adultes. Malgré cela, nous sommes passés de 58 inscrits en 2003 à 33 cette saison, pour 26 présents par sortie, en moyenne, engendrant des difficultés financières conséquentes. Notre objectif est de 10 sorties le mercredi de janvier à mars, avec en clôture le passage des tests F.F.S et brevets du jeune skieur.

La soirée de remise des médailles, qui a lieu fin avril ou début mai, clôture la saison de ski, par un compte rendu, remise des médailles et collation pour parents et enfants. Le bureau et l'encadrement présents depuis plus de 20 ans se mobilisent et demandent aux personnes dont les enfants voudraient pratiquer le ski, de ne pas hésiter à venir se renseigner lors de l'assemblée générale qui a lieu début décembre. Une permanence est ouverte au centre culturel à Espéraza tous les lundis, de décembre à fin janvier, pour les contacts entre parents, enfants et encadrement, avec possibilité de vendre ou acheter du matériel et même des vêtements de ski. Nous restons à votre disposition.

Un site internet a été créé, consultez-le : <http://esperazaski.monsite.wanadoo.fr>

Composition du bureau :

Président : Michel Grand, secrétaire : Paulette Alard, trésorier : Robert Ros, secrétaire-adjointe : Marie-Pierre Ferrando

Encadrement : M-P. Ferrando, René Wissemmer, Janine Wissemmer, Pierre Mestrot, Robert Ros, Dany Ros, Lauriane Ros, Yves Garcy, Paulette Alard, Michel Bras, Jeannot Marty, Thérèse Noirot, Stéphanie Eleftheriou, Eric Casse.





## Comité des fêtes d'Espéraza

Composition du nouveau bureau :

Présidents d'honneur : Michel Lafitte et Thierry Arnaud, présidente : Pascale Thomas, vice-président : Olivier Alamo, trésorier : Claude Tournié, trésorier-adjoint : Michèle Arnaud, secrétaire : Lydia Leroty, secrétaire-adjointe : Julie Le Morvan.



Photo Th. Martinez

Festivités à venir :

Mardi 13 juillet, Baccarra, mercredi 14 juillet : Fantasia Trumpet, samedi 17 juillet : Starlight, dimanche 18 juillet : Abyss – Vendredi 24 septembre : California, samedi 25 septembre : Jean Ribul, dimanche 26 septembre : Fantasia Trumpet.

## Le GESPE

Le GESPE (Groupe d'étude et de sauvegarde du patrimoine polyphonique d'Espéraza) a obtenu au mois d'avril dernier le 3ème prix d'initiative régionale concernant la sauvegarde et la mise en valeur des richesses du patrimoine, prix réservé aux sociétaires de la banque populaire des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège.

Ce groupe de choristes spécialisé dans le chant traditionnel occitan, dont la notoriété dépasse



largement le cadre de la haute vallée de l'Aude, prépare le 3ème festival de polyphonies traditionnelles qui aura lieu du 4 au 12 septembre 2004. Le festival débutera par un stage de chant traditionnel animé par Daniel Frouvelle, le week-end du 4 et 5 septembre. Le samedi 4 septembre à 21h, dans l'église d'Espéraza, se produira l'ensemble polyphonique « Aimi » dirigé par Daniel Frouvelle.

Le dimanche 12 septembre, sur le marché d'Espéraza, on retrouvera ensemble « La Cevitou » (italiens du Piémont alpin), le « Cor de l'aula » (catalans) et le GESPE. A 16h le même jour un grand concert réunira les trois groupes dans l'église d'Espéraza. Entre ces deux dimanches, des concerts sont prévus à Quillan, Nébias et dans d'autres villages de la communauté de communes. La liste définitive, avec jours et horaires, paraîtra en temps opportun dans la presse.

Le GESPE vient de terminer l'enregistrement de son 3ème CD composé de mélodies traditionnelles, très représentatives de la culture locale et régionale, puisées dans toute l'Occitanie. La sortie de ce CD coïncidera vraisemblablement avec le festival.

## L'A.P.E.E.

L'A.P.E.E (Activité physique espérazanaise) a pour objectif de dispenser une gymnastique de maintien adaptée à tous les âges, dans la convivialité et la bonne humeur. Nous réunissons plus de 50 participants mais déplorons l'absence d'adhérents masculins. Pour la saison prochaine, Messieurs venez donc nous rejoindre et vous aussi Mesdames venez plus nombreuses. Vous serez étonnés des bienfaits ressentis dans votre vie quotidienne.

Intervenants : Lucette Pagès, Hélène Rutkowski, Marc Pauwels.

Salle Louis Alibert : le lundi de 18h à 19h, le jeudi de 15h à 16h et chaque premier mardi du mois de 20h 45 à 22h 15 avec la « Gymnastique campenoise ».

Pour tout renseignement complémentaire : Joëlle Potier (tél. : 04.68.74.25.31)

## Histoire locale



### Notre Marianne à l'honneur

Au tout début de l'année 2004 est paru un ouvrage luxueux, remarquablement illustré, ayant pour thème une étude de Marianne, symbole de la République, à travers les diverses

représentations qui, depuis plus de deux cents ans, ont matérialisé son visage et son action (1). A la page 282 de ce volumineux corpus figure une photographie couleur représentant l'effigie en bronze de Marianne qui est placée sur le mur de façade de notre école maternelle. Il est précisé que cette sculpture est due au ciseau d'Eugène Louis Lequesne (Paris, 1815-1887), grand prix de Rome en 1844 et auteur de nombreux travaux ornant des monuments de la capitale. Rappelons que l'actuelle école maternelle fut, jusqu'au début des années 1930, une école des filles (celle des garçons occupait l'actuel emplacement du centre culturel) dont la construction avait commencé en 1888 sous la municipalité Tisseyre et sur les plans de l'ingénieur narbonnais Emile Bertrand, promoteur de la station balnéaire de La Franqui dont la soeur fut l'épouse du peintre Daniel de Monfreid, père d'Henry le navigateur-aventurier-écrivain.

(1) *Les fées de la République*, texte et photos de Jean-Michel Renault, l'histoire de la République à travers les yeux de Marianne (Paris, les créations du Pélican) ouvrage publié avec le concours de l'Assemblée nationale.

### Deux médecins espérazanais

Espéraza a donné naissance à un certain nombre de médecins. Deux d'entre eux nous semblent mériter une attention particulière. Il

s'agit de Grégoire Gabriel Captier né en notre commune le 10 mars 1749, fils de Gabriel Captier, chirurgien, et de Marion Cairol (ou Cayrol). A l'issue de ses études à la faculté de médecine de Montpellier, il fut reçu docteur en médecine le 1<sup>er</sup> août 1776 avec une thèse intitulée : *De sanguinis missione nonnulla* (Montpellier, J. Martel aîné, 1776, in 4°, 11 p.). Très ancienne famille implantée dans la haute vallée, les Captier jouèrent un rôle marquant dans la vie d'Espéraza tout au long de l'Ancien Régime et Grégoire Gabriel était premier consul lorsque éclata la révolution. A noter que, jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les thèses de doctorat pouvaient (et souvent devaient) être rédigées en latin.

L'autre praticien est un contemporain, Louis Henri Monnier, né à Espéraza le 16 octobre 1943 et qui exerce les fonctions de professeur de médecine à la faculté de Montpellier, spécialiste des maladies métaboliques et endocriniennes. Son père, Paul Louis, était natif de Gignac dans l'Hérault et exerçait comme médecin généraliste. Quant à sa mère, Marthe Millet, elle était originaire de Carcassonne.

Nous poursuivrons, dans de prochains *Espéraza Info*, la présentation des médecins issus de notre commune.

### Les pénitents d'Espéraza

Les compoix et anciens cadastres d'Espéraza mentionnent parfois une artère sous le nom de rue des Pénitents. Il s'agit en fait de l'actuelle rue de la République jusqu'à son carrefour avec la rue de l'Arc, également désignée sous le vocable de « Coin grand ». C'était une des pénétrantes principales de l'ancien « fort », c'est-à-dire du vieux centre ville rayonnant au nord de l'église dont les rues étroites, tortueuses et serrées pouvaient être plus facilement défendues en cas d'attaque extérieure. Cette appellation nous





est confirmée par un texte de 1623 déposé dans les archives de la commune et dont nous donnons la transcription intégrale :

« *Le 22 octobre 1623 en l'église paroissiale d'Espéraza fut fêtée la bénédiction de la cloche des pénitents et fut ainsi bénie à l'honneur de Saint Gabriel archange. Le parrain fut noble François de Montesquieu seigneur de Roquefort de la maison de Costaussan et la marraine noble Gabrielle d'Autpoul fille de messire de Regnes, estant moy sous vicair.*

*Signé : Spezel »*

La chapelle des pénitents, à laquelle était destinée cette cloche, devait donc se trouver dans la rue qui portait son nom. Peut-être avait-elle été reconstruite suite aux destructions des guerres de religion et dotée ainsi d'une nouvelle cloche. Remontant au XIII<sup>ème</sup> siècle, les confréries de pénitents était fort nombreuses dans tout le royaume. Les hommes qui se regroupaient ainsi s'engageaient à faire pénitence de leurs fautes en s'imposant certaines pratiques comme d'ensevelir les morts, suivre les processions, chanter les offices, etc. Ils se couvraient le visage d'un capuchon dont la couleur variait selon les confréries (en Languedoc la couleur bleue était le plus répandue). Cette pratique n'a pas totalement disparue en France. Les pénitents étaient généralement issus de la bourgeoisie et de la noblesse.

Le parrain de ladite cloche était un des plus importants possesseurs de la région, fils de François de Montesquieu seigneur de Trilha et petit-fils de Arnaud de Montesquieu, seigneur baron de Coustaussa époux de Gabrielle de Saint Félix. La marraine, Gabrielle d'Hautpoul était la fille de François Pierre, baron de Rennes (Le Château) époux de Marguerite de Saint Jean de Pontis. C'est certainement en prélevant sur leurs deniers que ces deux personnages de la noblesse locale offrirent la cloche aux pénitents d'Espéraza.

(nous remercions vivement M. Jehan Philippe Dien pour les renseignements qu'il nous a communiqués)

### Retour sur le félibre Etienne Fonvieille

Dans le n° d'*Espéraza Info* de l'année dernière nous donnions quelques éléments complémentaires sur la vie et l'œuvre de notre compatriote le félibre Etienne Fonvieille. Nous revenons sur cette biographie en donnant ci-dessous les étapes de sa vie professionnelle telles qu'elles ressortent de son dossier administratif (Arch. déptales. de l'Aude, 4T 173) :

Boursier du département, E. Fonvieille entra à l'école normale de Carcassonne le 1<sup>er</sup> octobre 1852 et en sortit le 31 août 1855. Il obtint son brevet de capacité le 1<sup>er</sup> octobre 1855. Y fit-il la connaissance d'Achille Mir qui exerçait alors à l'école annexe ? Pour son premier poste d'instituteur suppléant il est nommé à Laderm-sur-Lauquet le 16 octobre 1855 puis instituteur titulaire le 5 janvier 1859. Le 6 janvier 1863 il est affecté à l'école de Couiza puis à Labecède-Lauragais le 30 octobre 1872, ensuite à Luc-sur-Aude le 15 janvier 1873 puis à Peyriac-Minervois le 4 juin 1873, puis enfin à Marcorignan le 23 janvier 1879.

E. Fonvieille avait été autorisé à donner des cours d'adultes en 1866. Son zèle d'enseignant et ses qualités d'écriture (il pratiquait à la perfection la calligraphie) lui avaient valu un prix du Ministre de l'instruction publique en 1866, une médaille d'argent en 1867 et une médaille d'or en 1868. Installé à Narbonne (au 21 de la rue Louis Blanc), il prend un congé du 11 novembre 1885 au 1<sup>er</sup> avril 1887 puis fait valoir ses droits à la retraite. Il ne s'installera à Carcassonne que bien plus tard.

Les diverses inspections dont il fut l'objet du temps où il était à Laderm montrent que ses débuts furent assez difficiles et qu'il n'arrivait pas à obtenir des progrès de ses élèves. Peut-être était-il trop sévère ou trop rigoureux, manquait-il de psychologie ou d'esprit pédagogique ? Quoi qu'il en soit, la situation s'arrangea assez vite et, petit à petit, les éloges afflueront : « on trouve dans sa classe une forte et constante discipline... bonne



moralité... conduite morale irréprochable... ». E. Fonvieille fut certainement un maître respecté qui ne lésinait pas sur le chapitre des principes moraux.

Pour clore le dossier sur Etienne Fonvieille nous donnons ci-dessous une chanson inédite, en langue d'Oc, qu'il composa à la gloire de la cité de Carcassonne. Malheureusement, la musique ne nous est pas connue. Nous l'avons bien évidemment transcrite en graphie actuelle.

### LA CARCASSONESA

#### Refrain

Tot l'univèrs corrís a Carcassona  
Per remirar nòstra antica ciutat ;  
Balham-l recepion la milhona  
Que de tot temps a pertot tan brillhat.

1 – Aquí trobam sas bèlas promenadas  
Plenas de gens totjorn se passejant ;  
De bèlas flors polidas, pomponadas,  
Ambe capèls coma solelhs levant.

2 – Vesèm pertot sas anticas maravilhas  
Que, dins ciutat, arrestan nòstres uèlhs ;  
I trabucan bèutats sens parelhas  
Que valon mai quel's tresaus les pus bèls.

3 – Quand arribam al pè de la montada  
I contemplam l'usina Sabatièr,  
Front serenós, qu'es totjorn plan bondada  
De grands produits per l'univèrs entièr.

4 – Se Jupitèr armat de son troneire  
Aviá saput çò qu'èra l'Or-Kina,  
N'auriá pintat sovent, e a plen veire,  
Sens perpelhar, feniriá de tronar.

5 – Sul pèdestal, son vièlh fraire Neptuna,  
Tant insolent, armat de son trident,  
Sul bèl mitan de la plaça comuna,  
Beuriá tanben, mespresant tot le vent.

6 – Se les ancians qu'an bastit Carcassona  
Tornavan vius, que serián contentats  
De plan tastar Michelina tan bona !  
Serián ravits e jamai rassasiats.

7 – Dins le vièlh temps, le famós Carles  
Manha  
Voliá panar la vila de Carcas.  
El s'arrestèt al pè de la Tor Manha,  
Batalhèt fòrt mès non la tombèt pas.

8 – S'aviá gostat la crana Michelina  
Que dona tan de fòrça e de vertut,  
Dama Carcas, qu'èra pas sa cosina,  
Non l'auriá pas promptament rabatut.

9 – Gès ! Qu'un onor d'èstre de Carcassona !  
Gès, qu'un plaser de poder l'abitar !  
Joves e vièlhs, d'imor mai que gascona  
Podèm aimar, plan rire e mai cantar !

Cette poésie de circonstance, qui ne brille guère par son lyrisme, a probablement été composée quand E. Fonvieille vint résider à Carcassonne. C'est en fait une publicité en vers pour la maison Michel Sabatier, célèbre entreprise de distillerie carcassonnaise qui produisait le quinquina l'Or-Kina, la liqueur la Micheline ainsi qu'un grand mousseux qui se voulait le concurrent de la blanquette de Limoux. Michel Sabatier fut en particulier l'ami et le mécène des félibres audois.

Jean Fou



# renseignements utiles

## PERMANENCES CENTRE BASSET DE NATTES

<b>Sécurité Sociale</b>	M. BONNET	Jeudi de 9h à 12h
<b>Mutuelle/Sécurité Sociale</b>	Mme CORELLA	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> Mardi dede 10h15 à 12h15
<b>CAF de l'Aude</b>	Mr SALEUR	3 <sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h
<b>FNATH</b>	Mr PUNZANO/Mr FAURE	Mardi et jeudi matin de 9h à 12h
<b>Assistante Sociale</b>	Mme RIGAUD	Jeudi de 9h à 11h30 En cas d'absence composez le 04 68 20 06 51

## PERMANENCE CENTRE LOUIS ALIBERT

<b>MACIF</b>	M. BARBIERI	Tous les mardis de 10h à 12h
--------------	-------------	------------------------------

## PERMANENCE MAIRIE

<b>Aude Habitat</b>	Mme RIBES Mr TOUSTOU	2 <sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois 9h30 à 11h30 Tous les jeudis de 9h à 12h
---------------------	-------------------------	---

## PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS - Mairie d'Espérasa

<b>Monsieur le Maire</b>	Général (CR) M. LAFITTE	Sur rendez-vous
<b>Sports et Animation</b>	Mr ARNAUD	Sur rendez-vous
<b>Enseignement-Culture</b>	Mr PERRET	Sur rendez-vous
<b>Environnement-Agriculture</b>	Mme LACONDEMINE	Mardi de 16h30 à 18 h
<b>Social</b>	Madame NOVA	Jeudi de 10h à 12h et 14h à 17h
<b>Finances</b>	Monsieur TORRENT	Mercredi de 10h à 12h et 14h à 17h Jeudi de 14h à 17h

## SANTÉ

### MÉDECINS

**Michel et Cécile GRAND, LE GOFF** 04 68 74 10 31  
**COUE et BAILLE** 04 68 74 16 90    **CINELLI** 04 68 74 19 61  
**SANDMANN** 04 68 74 30 15

### DENTISTES

**TENNESSEL** 04 68 74 17 63    **PINSART** 04 68 74 38 36

### INFIRMIÈRES

**DELAYE** . . . . . 04 68 74 16 00    **COGHETTO** . . . 04 68 74 26 54  
**KIEFFER / NOBLECOURT** . . . . . 04 68 74 27 07

### KINÉSITHÉRAPEUTES

**RAYNAUD** . . 04 68 74 29 12    **FARGIER** . . . 04 68 74 04 99  
**BONDON** . . . 04 68 74 14 43

### PHARMACIES

**CADENE** . . . . 04 68 74 15 82    **GARY** . . . . . 04 68 74 18 37

### AMBULANCES-TAXIS

**FOURTIER** . . . 06 60 71 10 10

### CABINET DE SOINS

**NOBLECOURT, HAGEMON / GENEVIEVE** . . . . . 04 68 74 27 07

### PEDOLOGUE

**GABIGNAUD** 04 68 74 12 58

## CULTE

Mr le Curé . . . . . 04 68 74 12 55

Messes: Samedi 18h à Montazels, Dimanche 10h à Espérasa,  
Dimanche 11h à Couiza

## ORGANISMES OFFICIELS

Mairie. . . . .	04 68 74 10 01
Camping Municipal. . . . .	04 68 74 08 60
Crèche/Halte Garderie. . . . .	04 68 74 13 04
Gendarmerie Quillan . . . . .	04 68 20 00 33
Syndicat d'Initiative . . . . .	04 68 74 00 75
Bibliothèque . . . . .	04 68 74 13 51
CODIS . . . . .	18
SAMU. . . . .	15

## ETABLISSEMENTS PUBLICS

PTT . . . . .	04 68 74 12 21
S.A.U.R. . . . .	04 68 31 05 35
Ecole Primaire . . . . .	04 68 74 16 21
Ecole Maternelle . . . . .	04 68 74 17 53
Musée de la Chapellerie . . . . .	04 68 74 00 75
Musée des Dinosaures. . . . .	04 68 74 26 88
EDF/GDF . . . . .	04 68 74 12 52
Maison de Retraite. . . . .	04 68 74 17 16
Météorologie . . . . .	08 36 68 02 11
Horloge . . . . .	04 68 25 36 99
Police Municipale. . . . .	06 08 26 22 47

